

Par Stéphane PIRAUD

Jospin n'a pas fait un effet bœuf

L'appel du Premier ministre invitant les maires à resserrer de la viande de bœuf dans les cantines n'a guère convaincu les élus de l'agglomération dunkerquoise. Sauf Gravelines.

Si la vache ne se sent toujours pas dans son assiette, les élus, eux, ne sont pas fous. L'appel lancé hier par Lionel Jospin, pour le retour du bœuf dans les menus scolaires, dès lors que les maires sont « sûrs de la traçabilité des produits », n'a manifestement pas convaincu les élus de l'agglomération dunkerquoise.

A commencer par les responsables de la mairie de Dunkerque. « Le Premier ministre n'apporte pas de garanties nouvelles. En conséquence, nous restons fidèles à notre logique, affirme le directeur de cabinet du maire, Hervé Alloy. La suspension reste maintenue, même si nous n'avons jamais douté de la qualité de la viande servie jusqu'à présent. Toutefois, le principe de précaution prévaut. »

La viande de bœuf ne réintégrera donc pas les cantines de la ville, au moins jusqu'à la réunion d'information qui se tiendra en mairie, le jeudi 30 novembre. Ces « Etats généraux du bœuf » réuniront l'ensemble des acteurs concernés : familles, élus, professionnels de la filière, chambre régionale de l'agriculture, services vétérinaires, répression des fraudes...

« Wait and see »

Même démarche à Grande-Synthe et à Leffringkoucke, où des réunions similaires se tiendront respectivement les 6 et 15 décembre prochains. « Aucune décision ne sera prise avant cette date. », indique-t-on dans les deux cas.

A Coudekerque-Branche, la maire André Delattre se



A la cantine de l'école scolaire du Parc de la marine, à Dunkerque, les enfants n'ont toujours pas mangé de viande de bœuf. Ils devront patienter au moins jusqu'à la fin du mois.

de Gravelines, Léon Panier, a décidé de faire confiance au gouvernement et surtout à l'association des maires du Nord. Avec le concours de la préfecture et de la fédération hospitalière, celle-ci a co-signé un communiqué se voulant rassurant : « Tous les morceaux de viande de bœuf entrant dans la confection des menus ne présentent (...) aucun danger sanitaire » peut-on y lire.

A la lecture de cette note, Léon Panier a décidé de réinscrire le bœuf au menu des cantines municipales. Tout en attendant des informations plus fiables de la part de l'Etat.

« Ne pas alimenter la psychose »

De telles précisions, le maire de Saint-Pol-sur-Mer n'en attend même plus : « Le gouvernement ne peut pas dire "Le bœuf, c'est dangereux" puis son contraire deux semaines plus tard. Moi, je ne vais pas changer d'opinion pour un discours, fut-il celui du Premier ministre. Ce ne serait pas sérieux de changer d'idée en cours de route, deux semaines après la suspension. »

Contrairement à certains de ses confrères, le premier magistrat de la commune n'envisage pas d'organiser une table ronde sur la question. « Je ne veux pas alimenter davantage la psychose. En tous les cas, pour ma part, je continuerai à consommer du bœuf. »

Enfin, il y a les communes où la question ne s'est pas posée. Comme Hondschote ou Zegerscappel, où le bœuf n'a jamais été prescrit des cantines. Dans cette dernière, la viande a toujours été débitée et achetée

qui compte. C'est celui des parents. Et puis, nous devons aussi compter avec no-

chef du gouvernement d'un revers de main : « Le Premier ministre a bien pré-

que, d'ailleurs ? Nous vivons une situation que personne n'appréhende. Et

Dunkerque

Assemblée générale de l'association des brétiens pour l'abolition de la torture, à 20 h, la maison des associations, 77, rue de Souvise.

Animation modelage cuisine empreinte avec Frédéric Pebeo, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la librairie Majuscule.

Assises régionales de la citoyenneté, à 19 h, atelier *Citoyenneté et institutions, quels outils ?*, piloté par Armand Noury, à la maison du développement économique, de l'emploi et de la formation, 68, rue des Chantiers-le-France.

Bray-Dunes

Bourse aux vêtements d'hiver pour adultes, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, salle annexe de la mairie.

Grande-Synthe

Conférence sur la calligraphie organisée par le service culturel, à 20 h, à l'école Perneke. Atelier de travail urbain de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h, salle des conférences de la mairie ; à 17 h, groupe habitants ; à 17 h 30, synthèse de l'ATU.

Saint-Pol-sur-Mer

Remise des prix aux dix premiers gagnants du concours de betteraves ouvragées, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Permanences

Sécuriser, écouter, dialoguer, intervenir, réactiver, entreprendre de 9 h 30 à 12 h, à la maison des associations, 77, rue de Sou-